

*La coproduction des savoirs dans l'agriculture durable
(Deléage, E)*



Montpellier – France
28 Juin – 1^{er} Juillet 2010

Innovation et Développement Durable
dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire

www.isda2010.net



LA COPRODUCTION DES SAVOIRS DANS L'AGRICULTURE DURABLE

Estelle DELÉAGE*

* Université de Caen, département de sociologie,
esplanade de la paix, 14032 Caen Cedex, France
estelle.deleage@wanadoo.fr

Résumé — Le modèle de développement technoscientifique, qui repose sur un processus conjoint d'accélération (mise en œuvre d'une société de la vitesse) et de destruction (physique et symbolique) de l'espace, montre aujourd'hui ses limites. En effet, il est à l'origine d'une triple crise : écologique, sociale et du sens. Par conséquent, il appelle la mise en œuvre de nouveaux modes de production (et de consommation) qui réarticulent les différentes sphères (économique, écologique, sociale) de l'activité agricole. Ces nouveaux modes de production sont mis en œuvre par de nombreux agriculteurs qui appartiennent souvent à des espaces de coproduction de savoirs. L'objectif de cette communication sera de montrer en quoi ces nouveaux modes de production s'appuient sur la construction de savoirs paysans qui reposent sur l'hybridation de savoirs profanes (hérités de la tradition) et de savoirs savants (produits de la modernité), c'est-à-dire de savoirs issus d'une tradition revisitée.

Mots clés : agriculture durable, savoirs hybrides, risque technoscientifique

Abstract — The co-production of knowledge within sustainable agriculture. The techno-science based model of development, which relies on a joint process of acceleration (implementation of a speed society) and space destruction (both material and symbolic) is currently showing its limits. It is indeed causing an ecological, social and meaning crisis. As a result, it calls for the implementation of new modes of production (and of consumption) which re-structure the economic, ecological and social spheres of agricultural activity. These new modes of production are implemented by a great number of farmers which often belong to knowledge co-production spaces. This paper aims at showing how these new modes of production are based on the construction of peasant knowledge which relies on the hybridization of lay knowledge (inherited from tradition) and expert knowledge (produced by modernity), that is of knowledge resulting from revisited tradition.

Key words: sustainable agriculture, hybrid knowledge, techno-science related risk

INTRODUCTION

Sous l'effet de la mondialisation, de la mobilité croissante des hommes, des marchandises et des informations, l'élimination des paysans, déjà pratiquement achevée dans les pays industrialisés, s'étend aujourd'hui à l'ensemble de la planète.

S'intéresser aux possibilités d'une alternative à la fin des paysans, c'est refuser d'admettre, contre le point de vue d'un bon nombre d'auteurs, que les paysans sont de manière homogène des êtres du passé. Considérés le plus souvent comme « une classe objet » [Bourdieu, 1977], les paysans constituent ainsi l'exemple le plus singulier et en même temps inscrit dans la longue durée historique d'êtres pris dans le discours des autres et en particulier dans celui des esprits « occidental-centrés » pour lesquels le paysan incarne celui qui doit être éliminé ou converti au développement technoscientifique. Or, ce modèle de développement technoscientifique, qui repose sur un processus conjoint d'accélération et de destruction de l'espace, montre aujourd'hui ses limites et appelle la mise en œuvre de nouveaux modes de production qui réarticulent les différentes sphères (économique, écologique, sociale) de l'activité agricole, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une agriculture durable. Ces nouveaux modes de production reposent sur l'hybridation de savoirs profanes et de savoirs savants et permettent de penser différemment le métier d'agriculteur comme nous allons le montrer à partir de travaux réalisés en France [Deléage, 2004] et, dans une moindre mesure, à l'échelle internationale [Pimbert *et al.*, 2006].

1. UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AGRICULTURE DURABLE

1.1. Agriculture et développement durable

S'agissant de l'agriculture, la question de la durabilité est une préoccupation largement partagée aujourd'hui. En France par exemple, de l'agriculture raisonnée à l'agriculture durable défendue par les agriculteurs du Réseau agriculture durable (RAD) en passant par l'agriculture biologique ou l'agriculture paysanne, cette question s'est largement diffusée au sein de la profession agricole depuis les années 1990 et en particulier depuis la Conférence de Rio de 1992.

Dans les pays occidentaux, la montée des préoccupations environnementales liées aux limites de la modernisation de l'agriculture qui s'est accélérée après la seconde guerre mondiale débute dans les années 1960. Aux États-Unis par exemple, Rachel Carson dénonçait dès 1962 l'effet dévastateur des pesticides sur l'environnement dans son ouvrage *Silent Spring*. En France, c'est également au tournant des années 1960-1970 que se structure un mouvement paysan et écologiste, et en particulier associatif, qui commence à contester, entre autres, les méfaits du développement technoscientifique sur les écosystèmes. Ce mouvement sera conforté dans sa recherche d'une alternative à l'intensification de l'agriculture par une série de crises sans précédent (la crise de la « vache folle » en 1996 par exemple) et de faits institutionnels (l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981 par exemple).

Dans les années 1990, la crise écologique prend une telle ampleur que la prise en compte de l'environnement dans l'agriculture s'institutionnalise avec le début de la mise en œuvre au niveau européen d'une législation environnementale (la Directive Nitrates en 1991) qui s'accompagne, en 1992, de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) qui permet la mise en œuvre des mesures agri-environnementales (MAE). C'est dans ce contexte, qu'en France, une partie de la profession agricole, représentée par le syndicalisme agricole majoritaire, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), s'est engagée dans l'agriculture raisonnée en participant, avec l'industrie phytosanitaire à la

création du réseau FARRE (Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement). C'est aussi dans ce contexte que le mouvement paysan et écologiste a commencé à s'institutionnaliser.

Le terme « agriculture durable » s'est donc largement popularisé depuis les années 1990 mais il vient qualifier des démarches relativement différentes. Ainsi, si toutes ces démarches sont révélatrices d'une conception partagée d'un nécessaire renouvellement du contrat social élaboré après la seconde guerre mondiale entre les agriculteurs et la société, elles restent divergentes sur de nombreux points, et en particulier sur le rôle de la technoscience dans l'agriculture. C'est ainsi que les pratiques de l'agriculture raisonnée se distinguent clairement des autres en restant dans la logique technicienne et développementaliste inhérente au projet de modernisation de l'agriculture des Trente Glorieuses [Deléage, 2004].

1.2. L'agriculture durable comme alternative à un modèle unique de développement

Paysanne, durable ou encore biologique, le projet de l'agriculture alternative à la logique technicienne et développementaliste, est aujourd'hui porté par un mouvement relativement large. Dès le début des années 1970, dans un certain nombre de pays, européens en particulier, la contestation des effets de l'intensification de l'agriculture s'organise. En France par exemple, le mouvement des Paysans-travailleurs, cofondateur de la Confédération paysanne créée en 1987, a initié une réflexion sur la possibilité de mettre en œuvre, au sein des sociétés modernes, une agriculture qui s'inscrit dans la perspective d'une transmission intergénérationnelle de la terre dans le cadre d'une solidarité horizontale c'est-à-dire d'une solidarité entre paysans des autres régions d'Europe et du monde. C'est dans cette perspective que les agriculteurs de la Confédération paysanne participent aujourd'hui à la Coordination paysanne européenne (CPE) – qui représente une vingtaine d'organisations paysannes et rurales de différents pays européens – et qu'ils nouent des contacts réguliers avec d'autres organisations critiques du productivisme agricole comme la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (FNAB) ou le Réseau agriculture durable. Créés dans les années 1980 sous l'impulsion de l'arrivée de la gauche au pouvoir, les premiers groupes associatifs de ce réseau rassemblent des éleveurs en rupture avec le modèle agricole breton et engagés dans des systèmes herbagers autonomes et économes. Ces éleveurs, réunis dans les années 1990 au sein du RAD, ont inventé des modes de production moins coûteux en intrants et leur permettant ainsi d'être plus autonomes vis-à-vis du système en général. Convaincus par ailleurs de la nécessité de se regrouper pour donner plus de cohérence aux alternatives à l'intensification de l'agriculture, certains des agriculteurs de ces différents mouvements ont décidé de créer un mouvement paysan international, Via Campesina [Deléage, 2005].

C'est dans tous ces réseaux porteurs d'une alternative au modèle de développement technoscientifique que de nouveaux modes de production reposant sur l'hybridation de savoirs profanes et de savoirs savants sont mis en œuvre.

2. DE LA TRANSMISSION LINÉAIRE À LA COPRODUCTION DES SAVOIRS

2.1. Le modèle diffusionniste de transmission du savoir

Le processus de modernisation de l'agriculture, qui s'est accentué après la seconde guerre mondiale dans de nombreux pays du Nord, et qui est plus récent dans certains pays du Sud, a été souvent mis en œuvre selon une conception diffusionniste de la transmission du savoir. En France par exemple, cette conception est organisée avec la mise en œuvre de la vulgarisation puis avec celle du développement agricole.

Les principes de la vulgarisation agricole sont énoncés avec l'adoption, en 1959, d'un décret qui précise son champ d'action, celui de « la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs, notamment pour élever leur niveau

de vie et améliorer la productivité des exploitations » [Décret n° 59-531 du 11 avril 1959]. En 1966, lorsque la vulgarisation est remplacée par le développement, on reste dans la même logique comme le précise l'article premier du décret qui marque la transition officielle vers le développement en renforçant, au passage, le rôle des organisations professionnelles agricoles. Ainsi, « les actions collectives de développement agricole ont pour objet [...] de diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de la production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie desdits agriculteurs et de leurs familles ; de faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir de leur région » [Décret n° 66-744 du 4 octobre 1966]. À partir des années 1970, la notion de « filière du progrès » inscrit le développement agricole dans la poursuite du processus diffusionniste de transfert des connaissances, « le rôle des conseillers étant alors, suivant une logique de transfert relativement linéaire, de promouvoir l'adoption par les agriculteurs des innovations issues de la recherche fondamentale (assurée notamment par l'Institut national de la recherche agronomique, INRA) et testées et ajustées par la recherche appliquée (menée par les instituts et centres techniques agricoles, ICTA) » [Lémery, 2006, p. 239]. Aujourd'hui, si la notion de durabilité a remplacé celle de productivité (voir le champ d'action dévolu au développement agricole dans le *Code rural*), le modèle diffusionniste demeure puisque parmi les champs d'action qui relèvent du développement agricole, on trouve « la diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation et le conseil ».

Ce modèle linéaire de la diffusion des savoirs semble aujourd'hui s'épuiser, dans un contexte croissant d'incertitude (crise de la « vache folle », débat autour des organismes génétiquement modifiés (OGM), etc.) et de critique des effets pervers du productivisme. Ce modèle est en effet adapté à la mise en œuvre d'un projet « uniforme » et facilement « formable », celui qui a sous-tendu toute l'agriculture moderne à partir des années 1960-1970. Ainsi, aujourd'hui, des voies différentes apparaissent puisque l'on constate « l'émergence d'approches du conseil se réclamant davantage de fonctions d'accompagnement des agriculteurs que de fonctions de prescription. L'idée, notamment, que les savoirs et les savoir-faire requis pour que ces derniers soient en mesure de répondre aux nouvelles exigences qui leur sont adressées supposent une coconstruction semble progressivement s'imposer [...] » [Lémery, 2006, p. 240]. Si ces voies différentes émergent seulement aujourd'hui dans le champ du développement agricole classique (chambres d'agriculture), elles sont particulièrement ancrées dans des structures de développement qui portent, depuis le début des années 1980 en France par exemple, le projet d'une alternative au modèle de développement technoscientifique.

Ce projet est aujourd'hui entre autres soutenu par des structures de développement qui sont regroupées dans le pôle INPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale). Ce dernier regroupe ainsi six réseaux agricoles et ruraux dont cinq sont associatifs (association loi 1901) : l'Association de formation et d'information pour le développement des initiatives rurales (AFIP), le réseau des Associations de formation collective à la gestion (InterAFOCG), la Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR), la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France, la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FNCIVAM) et enfin le Réseau agriculture durable. Tous ces réseaux se sont structurés sur la base d'une critique du productivisme agricole et sur la revendication d'un développement agricole plus autocentré, plus autonome et économe comme l'écrit Jean-Yves Griot, ancien président du RAD : il y a « deux conceptions du développement agricole. La conception descendante, c'est-à-dire en haut il y a celui qui sait et puis en bas celui qui exécute, c'est le paysan. C'est un système qui a été et qui est toujours très efficace lorsqu'il s'agit de vulgariser un modèle de production. Lorsqu'il n'y a pas justement un modèle à promouvoir mais qu'il y a à imaginer d'autres formes de production, à ce moment-là, l'avantage revient plutôt au groupe de base avec sa dynamique : on met en commun

l'imagination, les expériences » [Collectif, 1994, p. 80]. Quel est maintenant plus précisément la spécificité de ce développement autocentré ? Comment s'est-il construit ?

2.2. Les modes coactifs de production de savoirs

Le développement autocentré tel qu'il est mis en œuvre par exemple au sein du Réseau agriculture durable a pour origine les groupes d'auto-développement qui se constituent après la seconde guerre mondiale tels que les Centres d'études techniques agricoles (CETA), associations loi 1901. Le premier CETA est créé en 1944 par des agriculteurs de la région parisienne. Ces groupes d'agriculteurs ont une conception de la circulation du progrès technique qui repose sur trois principes : « *la responsabilité de l'agriculteur ; l'initiative à la base ; et, enfin, l'importance du groupe* » [Cerf et Lenoir, 1987, p. 33]. Le fonctionnement du CETA repose donc sur une méthode participative « devant permettre à l'agriculteur, dans la confrontation de ses problèmes avec d'autres, de dégager lui-même des solutions » [*Idem*]. L'objectif est ainsi, pour ces agriculteurs, « de garder la maîtrise du progrès technique, de se réapproprier, sous une forme nouvelle, l'intelligence de la production » [*Idem*, p. 38]. Le décret sur la vulgarisation de 1959 avait pris acte du rôle de ces groupes ainsi que le précise son article 2 (« La vulgarisation agricole est réalisée avec la participation des agriculteurs. Cette participation se fait par des groupements d'agriculteurs librement constitués qui appliquent sous leur responsabilité les programmes arrêtés pour la diffusion des connaissances agricoles » [Décret n° 59-531 du 11 avril 1959]) même si le fonctionnement de ces derniers n'était pas défini.

Néanmoins, progressivement, la FNSEA s'est efforcée, seule puis par l'intermédiaire des chambres d'agriculture en particulier lorsqu'en 1966, la vulgarisation se transforme en développement, d'élargir son contrôle sur ces groupes de développement et sur leurs structures fédératrices. C'est ainsi qu'elle va pousser ses fédérations départementales à créer des Groupes de vulgarisation agricole (GVA) [Cerf et Lenoir, 1987, p. 44] qui fonctionnent de manière moins autocentrée que les CETA, et qu'elle va tenter de contrôler la FNCETA créée en 1951. C'est donc dans ce contexte de renforcement du contrôle d'une partie de la profession agricole (soutenue par l'ensemble du système) sur les groupes d'auto-développement et de généralisation d'un modèle agricole unique, que certains agriculteurs, en rupture avec ce modèle qui ne leur permet plus d'être autonomes dans leurs exploitations agricoles, décident de continuer à pratiquer l'auto-développement dans des structures que la FNSEA n'a pas réussi à contrôler. Ces structures sont par exemple les CIVAM qui, dans les années 1970-1980, commencent à réorienter leurs objectifs vers le développement de nouvelles formes d'agriculture. Les CIVAM (à l'origine Centres d'information et de vulgarisation agricole et ménagère), nés dans les années 1950 à l'initiative d'instituteurs favorables à la vulgarisation agricole et à la circulation du progrès dans les campagnes, deviennent ainsi des lieux favorables au développement de la diversité des modes de production agricole. Cette diversité a été mise en évidence lors des États généraux du développement agricole (EGDA) qui eurent lieu en 1982-1983.

C'est au début des années 1980, en 1982, sous l'impulsion de l'arrivée de la gauche au pouvoir, que sept agriculteurs des Côtes-d'Armor vont fonder le Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome (CEDAPA). Deux ans plus tard, en 1984, l'Action locale pour un développement international solidaire (ALDIS) est créée en Mayenne, pour promouvoir un développement autonome et économe au Nord comme au Sud. Ces deux groupes ont été moteurs dans la constitution d'une dynamique associative favorable à un autre développement agricole dans l'ouest de la France et dans celle de la constitution, dix ans plus tard du Réseau agriculture durable (qui fédère aujourd'hui 29 groupes locaux) qui est affilié à la Fédération nationale des CIVAM. Les groupes constitutifs du RAD participent depuis plus de vingt ans maintenant à la mise en œuvre de modes de production s'appuyant sur la construction de savoirs qui reposent sur l'hybridation de savoirs profanes (hérités de la tradition) et de savoirs savants (produits de la modernité), c'est-à-dire de savoirs issus d'une tradition revisitée. Plus précisément, c'est dans le cadre d'un « réseau de dialogue » au sens

où l'entend l'anthropologue Jean-Pierre Darré, que ces agriculteurs constituent des espaces sociaux et physiques de coaction et de coproduction de savoirs [Darré, 1994 et 1996]. Dans le cas du Réseau agriculture durable, ces réseaux de dialogue sont constitués d'agriculteurs, de techniciens agricoles, de chercheurs, de représentants du monde environnementaliste, etc. Le principe de fonctionnement du réseau de dialogue consiste à donner la parole aux acteurs eux-mêmes afin qu'ils formulent eux-mêmes leurs problèmes et qu'ils y apportent les solutions qui leur conviennent. Cette conception de la production de connaissances s'oppose aux « pratiques traditionnelles – diffusionnistes – ou modernes – participatives – qui entretiennent et visent à entretenir entre intervenants et agriculteurs une relation de caractère pédagogique » [Darré, 2006, p. 11]. La critique des méthodes participatives qui sont ici assimilées aux méthodes traditionnelles se justifie par le fait que souvent, le « terme [de méthodes participatives], et les pratiques qu'il désigne, sont flous, et cette imprécision laisse ouverte la pente du retour aux pratiques antérieures » [*Idem*]. Pratiques qui sont basées sur des relations asymétriques entre agriculteurs et agents de développement, donc finalement sur des formes de domination symbolique des agriculteurs. On ne trouve pas ce type de pratiques au sein du RAD. En effet, « l'agriculture durable est [...] une agriculture qui fonctionne en réseau car dans un réseau, il n'y a pas franchement de hiérarchie. Tout le monde s'échange l'information sur un plan horizontal. [...] L'agriculture durable ne constitue pas un modèle à diffuser partout mais elle repose sur des principes généraux à adapter localement. [...] L'agriculture durable, du coup, elle ne peut donc pas se construire dans les laboratoires. Elle se construit par des échanges entre agriculteurs, par des visites d'exploitations » [Entretien auprès d'un agriculteur du RAD, extrait de Deléage, 2004, p. 131].

Plus précisément, au sein du RAD, ces réseaux de dialogue se matérialisent par l'échange d'expériences et de pratiques techniques dans chaque groupe et entre les groupes. L'échange et la parole se concrétisent à travers des rencontres ainsi que par le bulletin de liaison, *La lettre de l'agriculture durable*, qui présente, tous les trimestres, les activités du réseau. Dans le cadre de ces échanges de savoirs, sont organisées des formations thématiques et des programmes de recherche sont mis en place pour appuyer le développement de systèmes de production autonomes et économes. En outre, le réseau s'engage dans la parole et dans l'action à travers une activité à caractère à proprement parler politique en ouvrant des espaces publics d'échanges et de discussion pour élaborer des propositions relatives à la Politique agricole commune et plus généralement relatives à l'élaboration de modes de production agricole et de consommation respectueux de la nature et des hommes (dans le grand Ouest de la France, en particulier).

On retrouve ce type de fonctionnement dans de nombreux autres contextes géographiques. En Inde par exemple, des « jurys citoyens » ont été organisés en 2000 et en 2001 pour permettre à des marginaux ruraux (petits paysans, paysans sans terre, ouvriers agricoles, etc.) de donner leur avis sur l'avenir de l'agriculture et des OGM [Pimbert *et al.*, 2003]. C'est aussi dans cet esprit qu'une conférence électronique sur « l'avenir de l'alimentation et des petits producteurs », incluant des participants de 30 pays du Nord et du Sud, a été conduite en 2005. Ainsi, « cette conférence électronique a été conçue pour donner davantage de "voix" aux personnes dont les vues sont rarement entendues dans les discussions sur les politiques concernant l'Avenir de l'alimentation et des petits agriculteurs. Les organisateurs de ce processus ont présumé qu'une conférence électronique bien pensée pouvait offrir un espace sécurisé aux petits agriculteurs et à leurs organisations pour fournir un savoir utile et des recommandations en matière d'alimentation, d'agriculture, d'usage de la terre/de l'eau et de développement. Le processus de la conférence électronique a dès lors été construit suivant un modèle [...] d'innovation décentralisée, qui tentait de joindre ensemble de nombreuses "voix" des petits agriculteurs [...]. Tel quel, le modèle de cette conférence électronique, et ses méthodes de travail, contrastaient beaucoup avec les modèles plus conventionnels dans lesquels les "experts" cherchent à représenter et à interpréter les vues des agriculteurs » [Pimbert *et al.*, 2006, p. 63]. Pour permettre aux agriculteurs n'ayant pas accès à Internet (en particulier dans les pays du Sud) ou illettrés de participer à la

conférence, des « facilitateurs » extérieurs ont organisé des ateliers de travail, ont posté les commentaires des agriculteurs sur Internet puis leur ont rapporté les résultats de la conférence.

Toutes ces initiatives et de manière paradigmatique celles portées par les agriculteurs du Réseau agriculture durable, se situent à l'interface d'une recherche « confinée » et d'une recherche « de plein air » [Callon, Lascoumes et Barthe, 2001]. Elles mobilisent des acteurs qui participent à la coproduction de savoirs hybrides (issus de la « digestion » – pour prendre une métaphore biologique – de savoirs savants et de savoirs profanes) dans le cadre d'échanges horizontaux de pratiques. Ces « forums hybrides » [*Idem*] regroupent des individus hétérogènes : experts, chercheurs, profanes, et sont des dispositifs d'exploration et d'apprentissages. Ces derniers « résultent des échanges croisés entre savoirs des spécialistes et savoirs des profanes ; [ils] conduisent, au-delà des représentations institutionnalisées, à la découverte mutuelle d'identités évolutives, plastiques et qui sont amenées à tenir compte les unes des autres et du même coup à se transformer » [*Idem*, p. 59]. En effet, les agriculteurs concernés mettent continuellement à l'épreuve de leur expérience sensible une solide formation scientifique et technique ainsi que le regard de l'expert : le chercheur ou le technicien. De la même manière, le chercheur et le technicien agricole acquièrent des connaissances par une mise en contexte de leur propre savoir. Un transfert de connaissances s'opère donc des agriculteurs vers les scientifiques et *vice versa* permettant ainsi une socialisation réciproque et une requalification du savoir scientifique et technique. Cette dernière est en partie consignée dans les *Cahiers techniques de l'agriculture durable*. Ces cahiers sont conçus et rédigés conjointement par des agriculteurs, des animateurs de groupes, des techniciens, des formateurs, des enseignants, des chercheurs, etc. Ils rassemblent des références et des savoir-faire (sous forme de témoignages) commentés de manière constructive par différents acteurs. Ainsi, en « insistant sur le fait que les profanes [ici les agriculteurs] sont des chercheurs à part entière, [ces forums hybrides rétablissent] une symétrie qui est niée par les distinctions usuelles entre pensée savante et pensée commune, sans pour autant confondre l'une avec l'autre » [Callon, Lascoumes et Barthe, 2001, p. 142]. En outre, « en favorisant le déploiement de ces explorations et apprentissages, [ils] participent d'une remise en cause, au moins partielle, des deux grands partages qui caractérisent nos sociétés occidentales : celui qui sépare les spécialistes des profanes, celui qui met à distance les citoyens ordinaires de leurs représentants institutionnels » [*Idem*, p. 59].

La coproduction de ces savoirs permet par ailleurs de mettre en pratique un autre rapport au travail, rapport qui passe par la production d'œuvres au sens où l'entend Hannah Arendt [1958]. Enfin, en s'appuyant sur une prise de parole au sein d'espaces publics discursifs (tours de champs, constitution d'espaces publics autour des questions de protection des ressources naturelles, etc.), elle participe à la reconquête du monde vécu sur les systèmes sociaux. Les forums hybrides concourent ainsi à la mise en œuvre d'une nouvelle figure du politique, figure portée essentiellement par le mouvement associatif. La voie associative s'avère en effet être le meilleur support pour participer à la « production de la société », c'est-à-dire pour lutter contre les appareils en se constituant en mouvement social. Concrètement, le mouvement social prend corps dans la parole et dans l'action, c'est-à-dire dans l'activité politique. Ainsi, c'est à travers la parole et l'action que les agriculteurs du RAD se relient c'est-à-dire se mettent ensemble pour participer à la création d'un monde commun [Deléage, 2004]. Participer à la création d'un monde commun, c'est aussi lutter, comme le propose Jean-Pierre Darré [1999], contre ce que Pierre Bourdieu appelle « le racisme de l'intelligence ».

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons affirmer qu'en produisant ces savoirs hybrides, les agriculteurs participent à l'invention d'une nouvelle culture qui entend redéfinir notre rapport à la technique et à la nature, proposer une autre conception de l'agir économique qui réencastre la sphère de l'économie dans la sphère du social et dans la biosphère et enfin faire émerger une nouvelle figure du politique par la mise en réseau de relations humaines [Deléage, 2004].

Cette nouvelle culture entend également et surtout « réduire les dissymétries, fondées en particulier sur la détention du savoir légitime et sur les écarts des positions sociales » [Darré, 2006, p. 11].

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDR H., 1958. *The Human Condition*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BOURDIEU P., 1977. Une classe objet, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, p. 2-5.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- CARSON R., 1962. *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin.
- CERF M., LENOIR D., 1987. *Le développement agricole en France*, Paris, PUF.
- COLLECTIF, 1994. *L'agriculture paysanne : des pratiques aux enjeux de société*, Paris, FPH.
- DARRÉ J.-P. (dir.), 1994. *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*, Ramonville Saint-Agne, Érès.
- DARRÉ J.-P., 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, Karthala.
- DARRÉ J.-P., 1999. *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris, MSH/INRA.
- DARRÉ J.-P., 2006. *La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs*, Paris, GRET.
- DELÉAGE E., 2004. *Paysans. De la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*, Paris, Syllepse.
- DELÉAGE E., 2005. Paysans malgré tout !, *Écologie & Politique*, n° 31, p. 13-23.
- LÉMERY B., 2006. « Nouvelle agriculture, nouvelles formes d'exercice et nouveaux enjeux du conseil aux agriculteurs », in : RÉMY J., BRIVES H., LÉMERY B., *Conseiller en agriculture*, Educagri/INRA, p. 235-252.
- PIMBERT M., WAKEFORD T., SATHEESH P.V., juillet-août-septembre 2003. Des petits paysans et des marginaux ruraux s'expriment sur l'agriculture et les OGM, *La Revue Durable*, n° 6, p. 34-39.
- PIMBERT M., TRAN-THANH K., DELÉAGE E., REINERT M., TRÉHET C., BENNETT E. (éd.), 2006. *L'avenir de l'alimentation et des petits producteurs*, Londres, IIED.